

En devenant membre, vous bénéficiez :

- **De la FORCE d'un regroupement d'employeurs agricoles et des ÉCONOMIES GÉNÉRÉES**

En devenant membre, vous faites partie d'un groupe d'employeurs agricoles qui veulent agir en santé et sécurité au sein de leur entreprise et qui, par leur nombre et leur bonne gestion de la prévention, réalisent des économies d'environ 27 % sur les cotisations CNESST.

- **D'un SERVICE PERSONNALISÉ du conseiller en prévention, sans frais supplémentaires**

Lors d'une visite annuelle, le conseiller en prévention de votre bureau régional de l'UPA établit avec vous un programme de prévention réaliste et adapté à votre entreprise. Un coup de main pour vous aider à mieux identifier les dangers.

- **D'un service de prise en charge du SUIVI DES RÉCLAMATIONS à la suite d'un accident du travail**

En cas d'accident, le suivi de vos réclamations est effectué par les spécialistes du Groupe conseil Novo SST (qu'il s'agisse d'expertise médicale, d'avis juridique, du suivi avec la CNESST, etc.), et ce, sans frais supplémentaires.

Adhérer à la Mutuelle, c'est simple :

- Être employeur et membre de l'UPA.
- Avoir à votre dossier un minimum de trois bonnes années sur cinq sans accidents majeurs.
- Contacter le conseiller en prévention de votre région pour obtenir les instructions et les formulaires d'adhésion à la Mutuelle, notamment l'Autorisation d'accès aux dossiers accordée par l'employeur qui sert à l'analyse du dossier.
- La date limite d'adhésion est le 30 septembre.

CONTACTEZ-NOUS!

Vous pouvez compter sur l'équipe de prévention de l'UPA.

Pour connaître les coordonnées du conseiller en prévention de votre région, rendez-vous au www.santeseurite.upa.qc.ca

LA MUTUELLE DE PRÉVENTION SERVICE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Maison de l'UPA

555, boul. Roland-Therrien, bureau 100
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
450 679-0540, poste 8387



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Mutuelle de prévention

Économisez sur vos cotisations CNESST et améliorez la santé et la sécurité du travail dans votre entreprise agricole



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Mutuelle de prévention



En agriculture, les risques sont multiples et les dangers omniprésents. Tracteurs, machinerie, travaux en hauteur, espaces clos, animaux, produits dangereux en sont quelques exemples, d'où l'importance d'agir en prévention.

Faire partie de la Mutuelle, c'est gagner sur toute la ligne!

- Vous économisez sur vos cotisations à la CNESST.
- Vous bénéficiez d'une aide sur mesure pour améliorer la santé et la sécurité au travail au sein de votre entreprise.
- Vous diminuez les risques d'accident et le stress de vos employés
- Vous augmentez la motivation de votre main-d'œuvre.

La Mutuelle de prévention de l'UPA nous aide à penser sécurité pour le reste de l'année. Notre conseiller nous guide, il nous informe sur les dangers à la ferme et discute des modifications à faire pour sécuriser les équipements et les lieux.

- Josef Mathis, Ferme Mathis et Fils

Quand on fait partie de la Mutuelle de prévention de l'UPA, l'économie c'est important, mais avant tout, c'est du respect pour tes employés.

- Guy Genest, Ferme Guy Genest

Notre conseiller en prévention nous fait prendre conscience des risques et on réussit à éliminer des dangers. C'est un gros plus pour l'entreprise!

- Yvan Drapeau, Ferme Jeannicole

ANNÉE DE PARTICIPATION	1	2	3	4	5	6
Cotisation CNESST/an (hors mutuelle)	5 138 \$	5 138 \$	5 138 \$	5 138 \$	5 138 \$	5 138 \$
Cotisation en Mutuelle (incluant les frais)	5 622 \$	5 622 \$	5 519 \$	3 763 \$	3 761 \$	3 760 \$
ÉCONOMIES PRÉVUES				1 375 \$ -26,76 %	1 377 \$ -26,80 %	1 378 \$ -26,82 %

Ces prévisions sont à titre d'exemple et ne sauraient en aucun cas constituer une garantie quant à une performance donnée. Sujet à changements sans préavis.